



RAPPORT ANNUEL  
2006

# SOMMAIRE



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

PAGE 2

## ORGANISATION DE LA COMPAGNIE

PAGE 3

## RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PAGE 4

## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

PAGE 5

## BILAN DES ACTIVITÉS

PAGES 6-8

## BILAN SOCIAL

PAGE 9

## RÉSULTATS FINANCIERS

PAGES 10-12

## BILAN

PAGES 13-15

## RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

PAGE 16

## RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

PAGES 17-19

## RÉSOLUTIONS

PAGES 20-21

## ÉTATS FINANCIERS

PAGES 22-27

## REGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

PAGES 28-32



## MESSAGE DU PRÉSIDENT

TRADUCTION EN FRANÇAIS

1 sur 2

TRADUCTION EN ANGLAIS

1 sur 2

TRADUCTION EN ANGLAIS ET FRANÇAIS DE LA PARTIE DE TRADUCTION

1 sur 2

TRADUCTION EN FRANÇAIS

1 sur 2

**Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,**

Chaque année, nous nous retrouvons en cette même période pour vous rendre compte de nos résultats de l'exercice précédent. Cette année encore, ces résultats sont positifs.

L'engagement au travail des collaborateurs de votre Entreprise justifie ce résultat obtenu dans un environnement socio politique toujours difficile et un secteur de l'électricité confronté à un déséquilibre financier et à de réelles menaces de rupture de production d'énergie.

En 2006, la reprise du processus de recouvrement des factures des zones Centre, Nord et Ouest a couronné tous les efforts de vos collaborateurs restés dans ces zones pour assurer la continuité du service public de l'électricité. Qu'ils soient félicités pour cet exemple donné à l'ensemble de nos concitoyens.

En 2006, vous avez été témoins de plusieurs incidents majeurs sur le réseau électrique de notre pays. Ces incidents nous interpellent sur l'urgence des décisions à prendre pour la remise à niveau des réseaux et des ouvrages.

Par notre entremise, et avec le soutien de la tutelle, l'Union Européenne a accordé 4,4 milliards de francs CFA pour des travaux de sécurisation N-1 du réseau d'Abidjan. Cela représente une première étape vers un appui plus important au secteur de l'électricité de notre pays.

Au plan social, la pression reste toujours forte malgré les réponses apportées aux attentes des travailleurs.

A ce titre, il me plaît de signaler la création le 29 septembre 2006 de la Mutuelle des Agents de l'Eau et de l'Electricité (MA2E). Cette mutuelle d'épargne et de crédit des collaborateurs de la CIE et de la SODECI est créée pour aider ces collaborateurs à réaliser leurs projets individuels.

En 2007, votre Entreprise poursuivra sa progression vers des résultats toujours positifs et l'amélioration de la qualité des services et de son produit. Cela est rendu possible par la réussite de la réorganisation que j'ai opérée en novembre 2005, laquelle réorganisation recentre la CIE sur ses cœurs de métier opérationnel.

Le Président du Conseil d'Administration  
**Marcel ZADI KESSY**

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

### ADMINISTRATEURS

ZADI KESSY Marcel	Président
AILLERET François	Administrateur
BOUYGUES Martin	Administrateur
BOUYGUES Olivier	Administrateur
DELAPORTE Pierre	Administrateur
DIARRA Ousmane	Administrateur
Etat de COTE D'IVOIRE	Administrateur
Représenté par BOUEDY Jeanne Chantal	
PALFER-SOLLIER Denis	Administrateur
PETERSCHMITT Louis	Administrateur
SCHERRER Denis	Administrateur

### DIRECTION GÉNÉRALE

SAMPAH Daniel	Directeur Général
PAOLI Jean Marie	Directeur Général des Opérations
KONAN Flore	Directeur Général Adjoint, Secrétaire Général

### COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG	Commissaire aux Comptes titulaire
MAZARS & GUERARD	Commissaire aux Comptes titulaire

# RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mesdames, Messieurs, Chers Actionnaires,

Nous vous avons convoqué en Assemblée Générale ordinaire, conformément aux statuts, afin de vous faire entendre la lecture du rapport de Gestion du Conseil d'Administration, ainsi que des rapports de vos Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 et sur les opérations intervenues au cours de cette période.

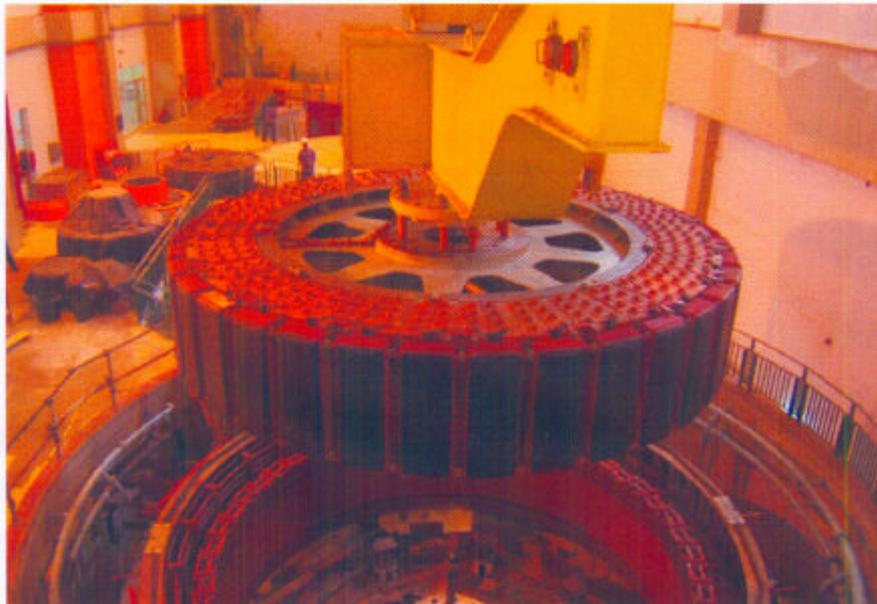
Nous vous demanderons, après avoir entendu ces rapports, de statuer sur les comptes, et de vous prononcer sur les résolutions qui vous seront soumises.

Nous vous rappelons que tous les actionnaires ont eu la faculté de consulter, au siège de la société,

les comptes présentés sur les imprimés conformes au plan comptable, et qui sont adressés à :

- la Direction Générale des Impôts ;
- la Comptabilité Nationale ;
- la Banque des données financières ;
- la Direction de l'Enregistrement.

Votre Conseil d'Administration se tient également à votre disposition pour vous fournir en séance tous les éclaircissements que vous pourriez souhaiter.

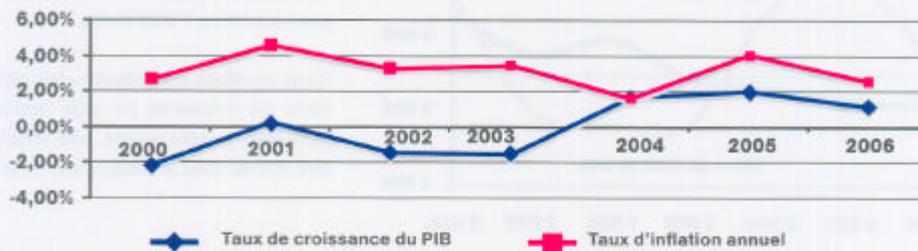


## Environnement économique

Selon les dernières estimations de l'économie nationale, la **croissance du PIB** devrait ressortir à 1% contre 1,8% réalisé en 2005. Cette croissance est essentiellement soutenue par les performances des branches extractives et des télécommunications

L'indice des prix à la consommation devrait atteindre 2,4% contre 3,9% réalisé en 2005. Cette inflation résulte essentiellement de la hausse des produits de la pêche, des produits pétroliers et des services de transport.

EVOLUTIONS DU PIB ET DE L'INFLATION



L'environnement économique du Secteur de l'électricité reste toujours marqué par l'évolution des cours du baril de pétrole et du dollar US. Le prix du baril

semble se stabiliser en dessous de 60 dollars US quand le cours du dollar reste aux environs de 500FCFA.

EVOLUTIONS DU WTI ET DU COURS DU DOLLAR US

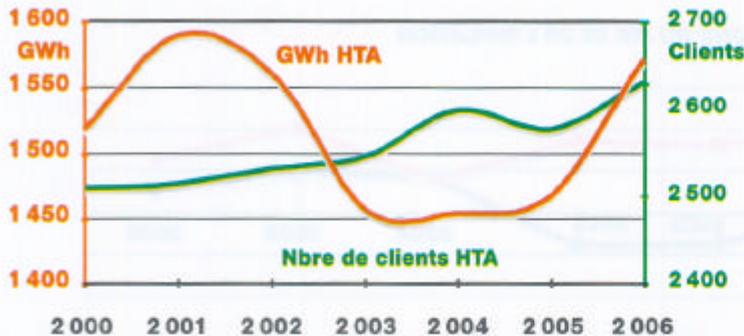


## Les ventes

Les ventes nationales de l'exercice sont de 3 263 GWh en hausse de 8,6 % par rapport à 2005.

Le total des ventes y compris les exportations est de 4 328 GWh.

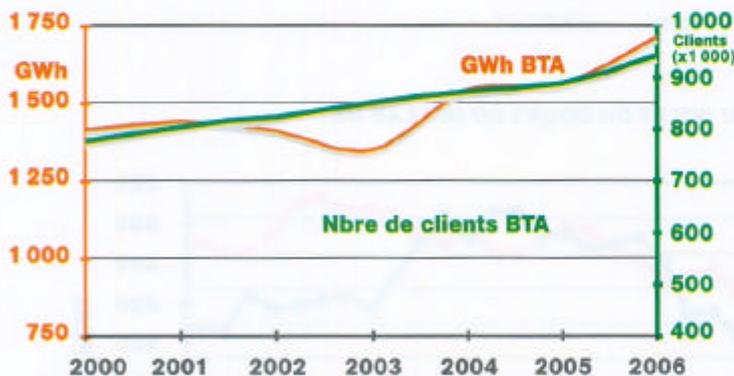
### ■ Ventes HTA



Les ventes HTA se sont accrues de **7,2%** pour atteindre **1 568 GWh**.

Il est constaté une reprise des activités dans les industries du bois, textiles et sucrières, parallèlement, une stagnation des ventes dans le tertiaire est observée.

### ■ Ventes BTA

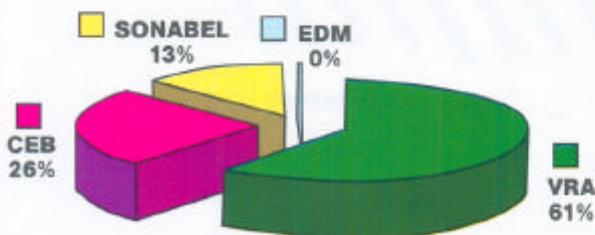


Les ventes BTA connaissent un accroissement de **10%** soit 1 695 GWh contre **1 541 GWh** en 2005.

Les actions de lutte contre la fraude et l'équipement des ménages en appareils électroménagers expliquent ce fort taux de croissance.

Le nombre de clients s'accroît de **6,16%** pour atteindre **930 000** clients à fin décembre 2006.

### Ventes export



Le cumul des énergies exportées à fin décembre 2006 s'établit à **1 065 GWh** contre une réalisation antérieure de **1 397 GWh** soit une baisse de **23,8%**.

Cette baisse est essentiellement due aux difficultés rencontrées dans la production (pression gaz, incident sur les TAG) et sur le réseau ghanéen.

## La satisfaction de la clientèle

L'amélioration de la satisfaction de la clientèle passe entre autre, par la mise en œuvre des actions suivantes :

### L'accélération du traitement des prestations demandées / payées

Sur Abidjan où l'attente est très forte, les délais de traitement des prestations à la clientèle ont été divisés par 2 voire 3 entre janvier et décembre 2006. Soit une moyenne de 7 jours de réactivité.

### Le « relooking » de certains secteurs

Le Secteur 2 PLATEAUX est le premier site à être réaménagé pour le confort des clients et l'image de l'Entreprise.

### Le rapprochement entre CIE et les clients.

De nombreuses campagnes de promotions de branchements sont réalisées dans les quartiers périurbains

(Gonzagueville, Anoumabo, Grand campement, Gobélé, Koweït,...). Ces campagnes permettent de se rapprocher des clients et de leur proposer le compteur à prépaiement.

### Les activités en zones difficiles

Une visite des dirigeants de la CIE dans les zones Centre, Nord et Ouest (CNO) a permis de démarrer le processus de facturation- recouvrement dans ces zones.

A ce jour toutes les factures sont distribuées et le recouvrement a commencé depuis le 20 décembre 2006.

Pour accompagner ce processus, un comité de pilotage a été mis en place pour conduire les opérations de redéploiement des activités de la zone CNO.



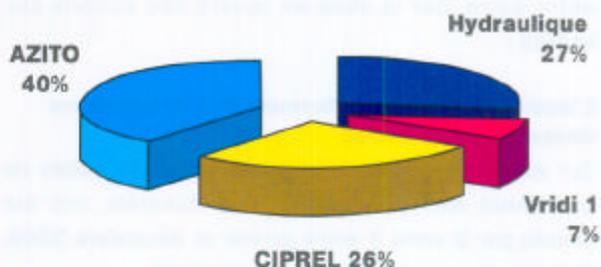
File d'attente à Bouaké

## Equilibre Production-Consommation

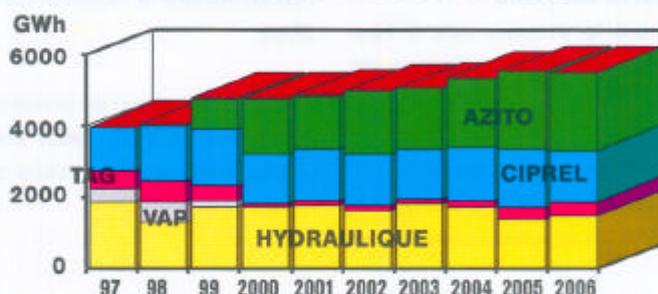
### Production nette

La production nette du système est de **5 504 GWh** à fin 2006, en baisse de **0,37%** par rapport à 2005.

- Hydraulique CIE	: 1 502 GWh (27%)
- Thermique CIE	: 375 GWh (7%)
- Ciprel	: 1 458 GWh (26%)
- Azito	: 2 169 GWh (40%)



REPARTITION DE LA PRODUCTION NETTE



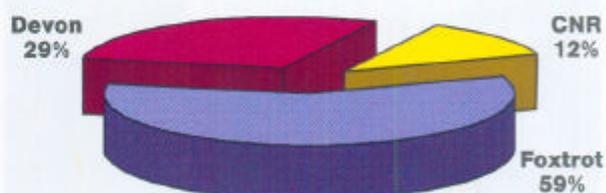
### Consommation de gaz

La consommation moyenne journalière de gaz naturel du secteur électrique est de cent vingt cinq millions de pieds cubes par jour (125 MMscf /d). La consommation totale à fin décembre 2006 est de quarante cinq milliards de pieds cubes (45 Bscf) en diminution de 1,5% par rapport à 2005.

Les fournitures de CNR se sont accrues de (126%) par rapport à 2005, quand celles de DEVON ont baissé de 23% et les livraisons de FOXTROT sont restées stables.

Les baisses de pression ou de volume de gaz ont régulièrement perturbé les plans de production d'énergie conduisant à utiliser des combustibles liquides.

REPARTITION DES LIVRAISONS DE GAZ



### Equilibre offre/demande

Pour les cinq prochaines années (période de 2007 à 2011), la tendance de la consommation actuelle indique que la demande nationale devrait passer de **4 750 GWh** en 2007 à **6 230 GWh** en 2011. Dans l'état actuel du parc de production ivoirien, l'offre annuelle d'énergie électrique sera limitée à **5 590 GWh** à partir de 2007. Le système électrique ivoirien connaîtra un déficit énergétique dès 2008.

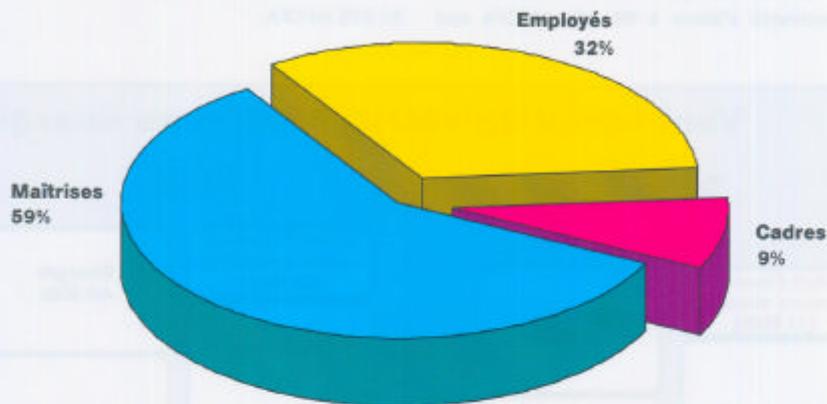
Cette situation a été présentée à l'Autorité Concédante. En retour, le Ministère des Mines et de l'Energie a organisé les 18 et 21 décembre 2006, un atelier de réflexion sur le thème « Sécurité de l'approvisionnement de la Côte d'Ivoire en gaz naturel et électricité : Situation actuelle et perspectives à moyen terme. »

## Le bilan social

La Mutuelle des Agents de l'Eau et de l'Electricité (MA2E) créée le 29 septembre 2006 s'est dotée d'un Gérant et regroupe 85% des collaborateurs de CIE et SODECI. C'est un succès.

Au 31 décembre 2006, l'effectif de la CIE est de 3 277 collaborateurs dont :

- Cadres	279 (9%)
- Maîtrises	1 925 (59%)
- Employés-Ouvriers	1 073 (32%)

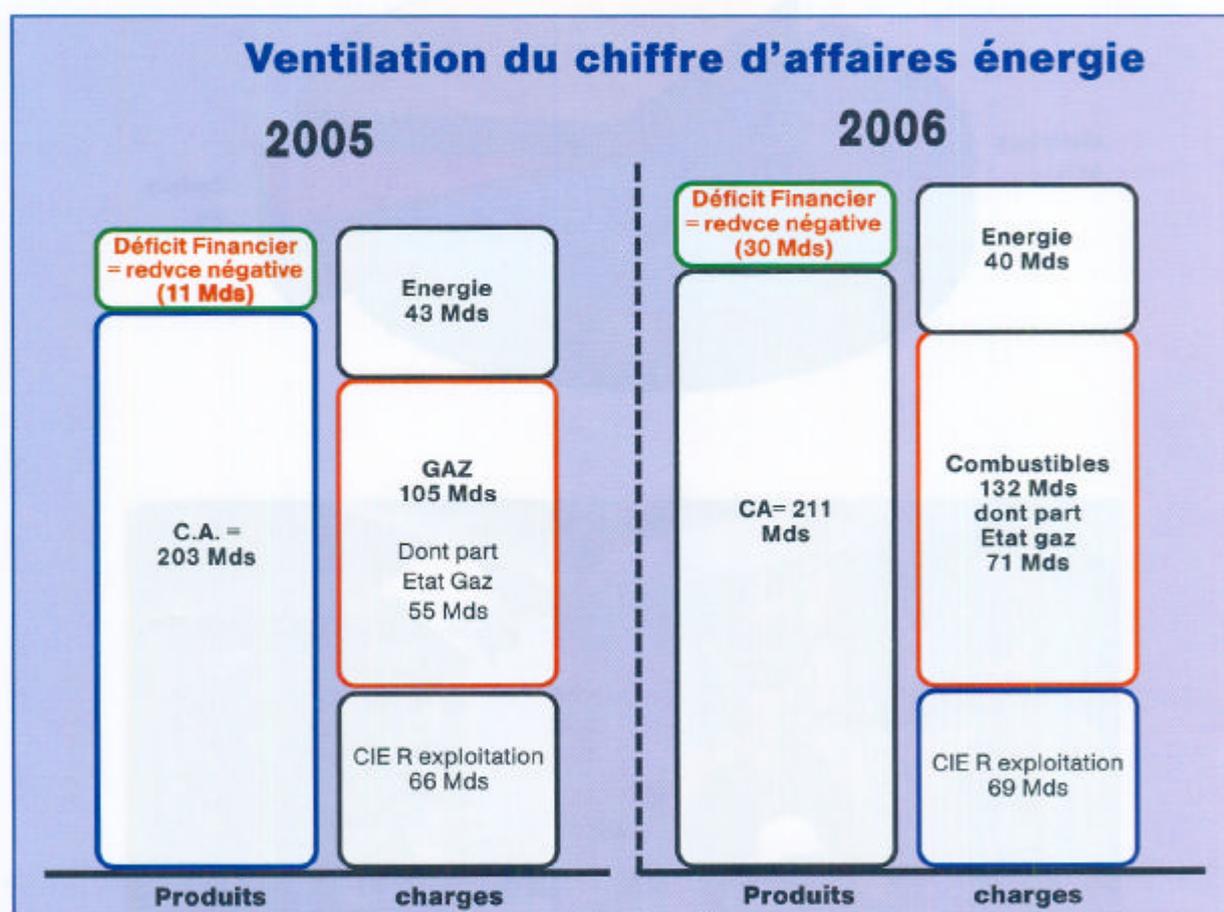


## Produits

L'augmentation du volume des ventes nationales entraîne une hausse de 3,5% du chiffre d'affaires énergie qui s'est établi à 210 608 MFCFA.

La part du chiffre d'affaires revenant à CIE est calculée sur le produit des ventes d'électricité (taux par kWh facturé), sa rémunération pour l'année 2006 sur les ventes d'électricité s'élève à 68 695 MFCFA soit

32,6% du chiffre d'affaires énergie total, le solde est affecté aux achats d'énergie, de combustibles et à la redevance de l'Autorité Concédante. A noter cette année que le produit des ventes d'énergie ne suffit toujours pas à couvrir les charges de combustibles et d'achat d'énergie qui augmentent de 16,8% à 172 488 MFCFA entraînant un déséquilibre d'exploitation de 30 575 MFCFA.



## Produits

Les produits propres de la CIE constitués de la rémunération sur les ventes d'électricité, des travaux réalisés pour l'Autorité Concédante, des travaux liés à l'exploitation et de divers produits, s'élèvent à 90 764 MFCFA.

Valeur en MFCFA	Réalisé 2005	Réalisé 2006	Variation en %
CA énergie	203 551	210 608	3,5
Achats de combustibles et d'énergie	-147 653	-172 488	16,8
Redevance de l'Autorité Concédante	10 661	30 575	186,8
Total Part ETAT	-136 992	-141 913	3,6
Rémunération CIE sur vente d'énergie	66 559	68 695	3,2
Travaux	7 871	8 737	11,0
Travaux liés à l'exploitation et divers produits	8 463	13 332	57,5
<b>Total produits d'exploitation CIE</b>	<b>82 893</b>	<b>90 764</b>	<b>9,5</b>

## Charges et résultats

Les charges d'exploitation propres à la CIE s'établissent à 73 858 MFCFA en hausse de 3,7%, d'où un excédent brut d'exploitation de gestion de 16 906 MFCFA. Le contexte sociopolitique difficile a guidé la poursuite de la politique de prudence des provisions par une

dotation en totalité de la rémunération de CIE sur les consommations d'énergie des clients privés des zones difficiles.

**Le résultat net s'élève à 3 709 MFCFA.**

En MFCFA	Réalisé 2005	Réalisé 2006	Variation en %
Entretien et travaux	22 681	24 302	7,1%
Autres services extérieurs	20 061	26 515	32,2%
Personnel	28 463	23 041	-19,0%
Total charges d'exploitation propres à CIE	71 205	73 858	3,7%
Excédent brut d'exploitation (gestion)	11 688	16 906	44,6%
Résultat avant impôts	4 342	4 875	12,3%
Impôt BIC	2023	1166	-42,4%
<b>Résultat net</b>	<b>2 319</b>	<b>3 709</b>	<b>59,9%</b>

### Annotation :

Le chiffre d'affaires propre de CIE n'étant pas en lecture directe dans les états comptables établis selon les normes du SYSCOHADA, les éléments des produits et des charges présentés sont issus des données de gestion de l'entreprise.

Le rapprochement avec les états comptables pour la détermination de l'excédent brut d'exploitation s'analyse comme suit :

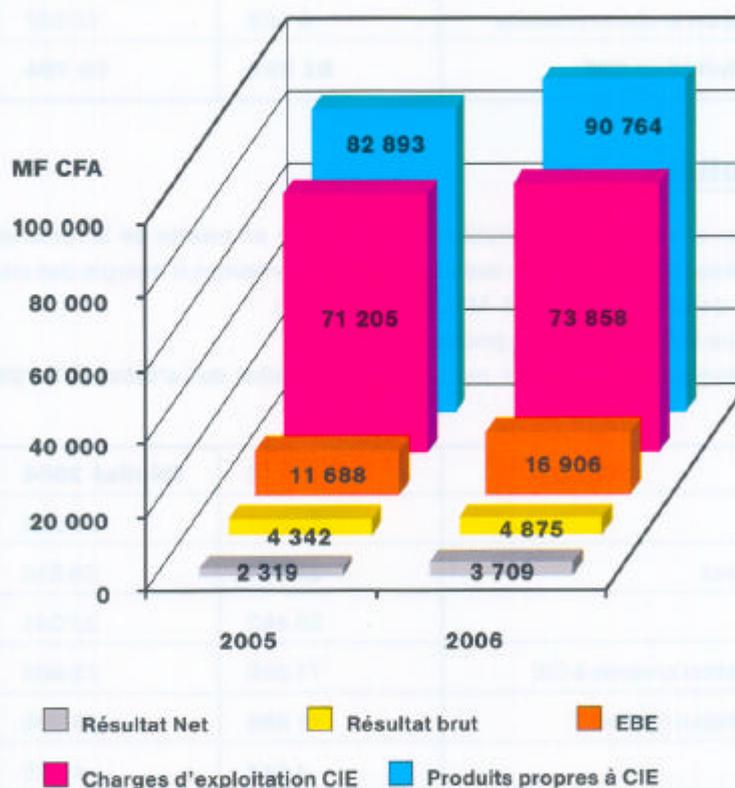
### L'Excédent Brut d'Exploitation (EBE)

	2005	2006
Excédent brut d'exploitation comptable	-5 865	1 279
Transfert de charges	10 906	13 557
Retraitements provisions	6 647	2 070
<b>Excédent brut d'exploitation gestion</b>	<b>11 688</b>	<b>16 906</b>

Les transferts de charges neutralisent principalement les charges supportées lors de la réalisation des travaux effectués pour le compte de l'Autorité

Concédante ainsi que les charges des compteurs immobilisés sur la période.

### RESULTAT



## Bilan - Actif

Bilan actif	2004	% du bilan	2005	% du bilan	2006	% du bilan
<b>Actif immobilisé net</b>	<b>35 926</b>	<b>17%</b>	<b>35 814</b>	<b>17%</b>	<b>34 764</b>	<b>13%</b>
Immobilisations corporelles	28 085	13%	29 385	15%	29 988	11%
Immobilisations financières	2 882	1%	2 290	1%	1 906	1%
Autres	4 959	2%	4 139	2%	2 870	1%
<b>Actif circulant</b>	<b>152 955</b>	<b>73%</b>	<b>160 827</b>	<b>80%</b>	<b>238 473</b>	<b>86%</b>
Clients	116 899	56%	123 643	62%	159 504	58%
Stocks	16 906	8%	15 235	8%	14 499	5%
Autres actifs circulant	19 150	9%	21 948	11%	64 470	23%
<b>Trésorerie</b>	<b>21 489</b>	<b>10%</b>	<b>3 657</b>	<b>2%</b>	<b>3 962</b>	<b>1%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>210 370</b>	<b>100%</b>	<b>200 298</b>	<b>100%</b>	<b>277 198</b>	<b>100%</b>

Le total du bilan progresse de 38% de 200 298 MFCFA à 277 198 MFCFA. L'actif immobilisé net restant pratiquement constant, la hausse du bilan est due à la variation de l'actif circulant qui passe de 160 827 MFCFA à 238 473 MFCFA.

Les créances clients brutes sont de 178 367 MFCFA. Après déduction des provisions constituées sur la rémunération de CIE à fin 2006 (18 863 MFCFA), nous avons un total comptes clients nets de 159 504 MFCFA en progression de 29% par rapport à 2005.

Il faut signaler de fortes hausses sur les créances sur l'Administration et ses démembrements qui passent de 35 172 MFCFA à 67 021 MFCFA à fin 2006.

Malgré les tensions exercées sur la trésorerie par l'accroissement des impayés clients, le niveau des liquidités reste pratiquement constant à 3 962 MFCFA.

## Bilan - Passif

Bilan - 2006

Bilan passif	2004	% du bilan	2005	% du bilan	2006	% du bilan
<b>Capitaux permanents</b>	<b>48 675</b>	<b>23%</b>	<b>42 614</b>	<b>21%</b>	<b>46 289</b>	<b>17%</b>
Capitaux propres	17 664	8%	19 143	10%	20 528	8%
Dettes financières	31 011	15%	23 471	12%	25 761	9%
<b>Passif circulant</b>	<b>161 695</b>	<b>77%</b>	<b>157 684</b>	<b>79%</b>	<b>230 909</b>	<b>83%</b>
Clients, avances reçues	3 145	1%	3 508	2%	4 078	1%
Dettes fournisseurs	58 763	28%	101 658	51%	174 104	62%
Dettes État et autres dettes	99 787	47%	52 518	26%	52 727	20%
<b>Trésorerie</b>		<b>0%</b>		<b>0%</b>		<b>0%</b>
<b>TOTAL</b>	<b>210 370</b>	<b>100%</b>	<b>200 298</b>	<b>100%</b>	<b>277 198</b>	<b>100%</b>

Tout comme la variation de l'actif du bilan est tirée par les éléments de l'actif circulant, la hausse du total passif de 200 298 MFCFA à 277 198 MFCFA est, elle aussi, induite par la variation du passif circulant.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 174 104 MFCFA soit une hausse de 71% comparée à l'année 2005 (101 657 MFCFA) correspondant aux factures de la

part Etat gaz impayées suite au déséquilibre financier du secteur électrique indiqué précédemment.

Les factures non payées de la part Etat-gaz dans les dettes fournisseurs au 31 décembre 2006 s'élèvent à 137 733 MFCFA contre 66 234 MFCFA en 2005.

## Financement

RESSOURCES/EMPLOIS	2005	2006
<b>Ressources</b>		
Capacité d'autofinancement	4 097	14 064
Dividende exercice précédent	-840	-2 324
<b>Autofinancement</b>	<b>3 257</b>	<b>11 740</b>
Emprunts et autres ressources financières	2 987	2 959
<b>Ressources nettes de financement</b>	<b>6 244</b>	<b>14 699</b>
<b>Emplois</b>		
Variation des stocks	1 670	737
Variation des créances	-9 594	-78 382
Variation des dettes circulantes	-4 247	72 538
<b>Variation du besoin en financement d'exploitation</b>	<b>-12 171</b>	<b>-5 107</b>
Investissements nets	-7 392	-7 138
Divers hors activité ordinaire	288	687
Emplois financiers contraints	-4 801	-2 836
<b>Emplois totaux à financer</b>	<b>-24 076</b>	<b>-14 394</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>-17 832</b>	<b>305</b>

Les investissements et la variation du besoin en financement d'exploitation donnent un total d'emplois à financer de 14 394 MFCFA face à 14 699 MFCFA

de ressources nettes ce qui permet de dégager un excédent de trésorerie de 305 MFCFA.

## Ratios

Désignation	2005	2006
<b>Ratios de structure financière</b>		
Couverture des emplois fixes par des ressources stables de financement	1,19	1,33
Liquidité générale	1,04	1,05
<b>Ratios de gestion</b>		
Rotation des capitaux propres	4,33	4,42
<b>Ratios de rentabilité</b>		
EBE gestion /chiffre d'affaires CIE	14,10%	18,63%
Rentabilité des fonds propres	12,11%	18,07%
<b>Résultats par action</b>		
Dividende net / cours moyen action	7,11%	11,61%

Les principaux ratios sont en hausse, ce qui démontre de la bonne performance de l'entreprise.



# RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTATS FINANCIERS ANNUELS (Exercice clos le 31 décembre 2006)

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2006 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la Compagnie Ivoirienne d'Electricité (CIE), tels qu'ils sont annexés au présent rapport,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les états financiers annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

## I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales généralement admises. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie significative. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les états financiers annuels, établis conformément aux principes du système comptable de l'OHADA, sont réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice clos le 31 décembre 2006, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## II. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels, des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

### Les Commissaires aux Comptes

Mazars Côte d'Ivoire  
Armand Fandohan (Associé)  
Ernst & Young  
Caroline Zamojciowna-Orio (Expert comptable diplômé)

Abidjan, le 2 avril 2007

# RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

(Exercice clos le 31 décembre 2006)



Conformément aux dispositions de l'article 440 de l'acte uniforme du traité de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires relatif au droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique, nous vous présentons notre rapport sur les conventions prévues à l'article 438 dudit acte.

Ce rapport concerne les conventions directes ou indirectes conclues entre la société et l'un des administrateurs, directeur général ou directeur général adjoint ou entre la société et toute autre entreprise dont l'un des administrateurs serait propriétaire, associé en nom, gérant, administrateur ou directeur, à l'exclusion des conventions normales portant sur des opérations conclues à des conditions habituelles.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## 1. Convention conclue au cours de l'exercice 2006

### Avec le Groupement d'Intérêt Economique GS2E

**Administrateur commun :** Monsieur Marcel Zadi Kessy

**Nature et objet :** Mise en commun par la SODECI et la CIE d'un certain nombre de services, au sein du Groupement des Services Eau et Electricité (GS2E).

**Modalités :** Cette convention de services est destinée à la réalisation, par GS2E, de prestations dans les principaux domaines suivants :

- Ressources humaines et formation,
- Audit d'exploitation eau et électricité,
- Communication et documentation,
- Systèmes d'information,
- Finance, comptabilité, achats et assurances,
- Conseil juridique,
- Ingénierie financière, études et maîtrise d'œuvres,
- Qualité, sécurité et environnement.

La charge totale enregistrée par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élève à 798 000 000 FCFA hors taxes, au titre de l'exercice 2006.

## 2. Conventions conclues au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice

### 2.1 Convention de prestation de fournitures et services

#### *Avec la société CIPREL*

**Administrateurs communs :** Monsieur Marcel Zadi Kessy, Monsieur Denis Palfer-Sollier.

**Nature et objet :** Prestations en matière de fournitures et de services

**Modalités :** A la suite de la résiliation du contrat d'exploitation par la CIE pour le compte de CIPREL, des centrales de production d'énergie électrique de Vridi 2, les deux sociétés ont convenu de conserver et d'étendre certaines prestations de la CIE, en matière de fournitures et de services.

Les produits perçus par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 338 000 000 FCFA hors taxes, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

## 2.2 Convention d'assistance médicale curative

### Avec la société CIPREL

#### **Administrateurs communs :**

**Monsieurs :** Marcel Zadi Kessy,  
Monsieur Denis Palfer-Sollier.

**Nature et objet :** Prestation de services en matière médicale

**Modalités :** Cette convention consiste dans la prestation, par les services de santé de la CIE, de médecine curative au bénéfice du personnel de CIPREL et de leurs ayant droits. Les prestations concernent les interventions suivantes :

- la médecine générale,
- la médecine spécialisée,
- des consultations infirmières,
- des soins infirmiers de première nécessité.

Les factures sont adressées par la CIE à CIPREL trimestriellement. Les produits perçus par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 2,4 millions de FCFA au titre de l'exercice 2006.

## 2.3 Convention d'assistance médicale curative

### Avec la société SODECI

#### **Administrateurs communs :**

**Monsieurs :** Martin Bouygues,  
Olivier Bouygues,  
Marcel Zadi Kessy,  
Louis Peterschmitt,  
Ousmane Diarra,  
Denis Palfer-Sollier.

**Nature et objet :** Prestations de services en matière médicale

**Modalités :** Cette convention consiste dans la prestation, par les services de santé de la CIE, de médecine curative au bénéfice du personnel de la SODECI et de leurs ayant droits. Les prestations concernent les interventions suivantes :

- la médecine générale,
- la médecine spécialisée,
- des consultations infirmières,
- des soins infirmiers de première nécessité.

Les factures sont adressées par la CIE à la SODECI trimestriellement. Les produits perçus par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élèvent à 3 millions de FCFA au titre de l'exercice 2006.

## 2.4 Convention de bail

### Avec la société SODECI

#### **Administrateurs communs :**

**Monsieurs :** Martin Bouygues,  
Olivier Bouygues,  
Marcel Zadi Kessy,  
Louis Peterschmitt,  
Ousmane Diarra,  
Denis Palfer-Sollier.

**Nature et objet :** Mise en location d'un immeuble

**Modalités :** Par convention en date du 1<sup>er</sup> février 1993 d'une durée de 9 ans et renouvelable par tacite reconduction par période triennale, la CIE prend en location un immeuble composé d'une tour de huit étages, d'une galette et de parkings souterrains et extérieurs, à Abidjan-Treichville.

La charge enregistrée par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élève à 221 000 000 FCFA, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2006.

## 2.5 Convention d'assistance générale

### **Avec la société FINAGESTION**

#### **Administrateurs communs :**

**Monsieurs :** Olivier Bouygues,  
Marcel Zadi Kessy,  
Denis Palfer-Sollier.

**Nature et objet :** Assistance générale pour la gestion des services et des activités de la CIE

**Modalités :** Par cette convention, la société FINAGESTION s'engage à réaliser une assistance générale pour la gestion des services et des activités de la CIE. Cette convention est renouvelable annuellement par tacite reconduction.

La rémunération de FINAGESTION est égale à 0,82% du chiffre d'affaires annuel hors TVA, réalisé par la CIE au cours de l'exercice précédent. La variation annuelle

de cette rémunération ne peut excéder 3%, comparativement à celle payée par la CIE au titre de l'exercice précédent.

La charge enregistrée par la CIE, dans le cadre de cette convention, s'élève à 1 584 millions de FCFA hors taxes.

#### **Les Commissaires aux Comptes**

Mazars Côte d'Ivoire  
Armand Fandohan (*Associé*)

Ernst & Young  
Caroline Zamojciowna-Orio (*Expert comptable diplômé*)

Abidjan, le 2 avril 2007

**PREMIERE RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport de Gestion du Conseil d'Administration et du Rapport Général des Commissaires aux Comptes, les approuve ainsi que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2006 comportant le bilan et le compte de résultat tels qu'ils sont présentés.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve de leur gestion aux Administrateurs.

**DEUXIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes concernant les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme, approuve les mentions y figurant.

**TROISIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale, constatant l'existence d'un bénéfice net de 3 709 302 979 F CFA et compte tenu du report à nouveau antérieur de 18 993 179 F CFA, décide d'affecter le bénéfice disponible de 3 728 296 158 F CFA, de la manière suivante :

- la distribution d'un dividende global pour : 3 696 000 000 F CFA
- le solde au report à nouveau, soit : 32 296 158 F CFA

Ainsi chacune des 2 800 000 actions formant le capital recevra un dividende brut de 1 320 F CFA. Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 juin 2007.

**QUATRIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale décide d'allouer aux Administrateurs, en rémunération de leurs activités, à titre d'indemnité de fonction, une somme globale annuelle de 29 000 000 F CFA, dont la répartition sera effectuée par le Conseil d'Administration.

**CINQUIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Martin BOUYGUES pour une période de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

**SIXIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Marcel ZADI KESSY pour une période de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

**SEPTIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'Administrateur de Monsieur Louis PETERSCHMITT pour une période de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2012.

**HUITIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale ratifie la cooptation aux fonctions d'Administrateur de Monsieur Jean-Jacques CASSAGNE, faite par le Conseil d'Administration en sa séance du 31 octobre 2006, en remplacement de Monsieur Bertrand RICHARD, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Jean-Jacques CASSAGNE exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion à Monsieur Bertrand RICHARD.

**NEUVIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale ratifie la cooptation aux fonctions d'Administrateur de Monsieur Michel FRANCONY, faite par le Conseil d'Administration en sa séance du 21 Février 2007, en remplacement de Monsieur Jean JAUJAY, démissionnaire.

En conséquence, Monsieur Michel FRANCONY exercera ses fonctions pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2007.

L'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve de sa gestion à Monsieur Jean JAUJAY.

**DIXIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale, décide de renouveler le mandat de commissaire aux comptes titulaire du cabinet Ernst & Young pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**DOUZIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale, désigne en qualité de commissaire aux comptes suppléant du cabinet Mazars et Guérard, Monsieur André ROSSE pour la durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**ONZIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale, désigne en qualité de commissaire aux comptes suppléant du cabinet Ernst & Young, le cabinet UNICONSEIL représenté par Monsieur TIEMELEYAO Djué pour une durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

**TREIZIEME RÉSOLUTION :** L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour remplir, partout où besoin sera, toutes formalités de dépôt, publicité ou autres qui seraient nécessaires.

## Bilan - Actif

	Brut	Exercice 2006 Amort./Prov.	Net	Exercice 2005 Net
<b>ACTIF IMMOBILISE (1)</b>				
<b>AA Charges immobilisées</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
AB Frais d'établissement et charges à répartir	0		0	0
AC Primes de remboursement des obligations				
<b>AD Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 175 908 922</b>	<b>7 308 459 269</b>	<b>2 867 449 653</b>	<b>4 133 025 827</b>
AE Frais de recherche et de développement				
AF Brevets, licences, logiciels	10 175 908 922	7 308 459 269	2 867 449 653	4 133 025 827
AG Fonds commercial				
AH Autres immobilisations incorporelles				
<b>AI Immobilisations corporelles</b>	<b>88 455 494 600</b>	<b>58 467 838 537</b>	<b>29 987 656 063</b>	<b>29 384 537 746</b>
AJ Terrains	884 259 735		884 259 735	883 684 735
AK Bâtiments	3 707 346 261	1 396 957 647	2 310 388 614	2 330 975 397
AL Installations et agencements	7 591 477 860	5 894 307 012	1 697 170 848	1 699 362 572
AM Matériel	56 946 506 932	37 202 209 091	19 744 297 841	19 601 052 048
AN Matériel de transport	19 325 903 812	13 974 364 781	5 351 539 025	4 869 462 994
<b>AP Av. et Ac. versés sur immobilisations</b>	<b>3 039 072</b>		<b>3 039 072</b>	<b>5 987 792</b>
<b>AQ Immobilisations financières</b>	<b>1 906 048 485</b>	<b>0</b>	<b>1 906 048 485</b>	<b>2 290 396 033</b>
AR Titres de participation	428 800 000		428 800 000	0
AS Autres immobilisations financières	1 477 248 485		1 477 248 485	2 290 396 033
AW (1) dont H.A.O. : Brut				
Net				
<b>AZ TOTAL ACTIF IMMOBILISE (I)</b>	<b>100 540 491 079</b>	<b>65 776 297 806</b>	<b>34 764 193 273</b>	<b>35 813 947 398</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b>BA Actif circulant H.A.O.</b>	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>53 167 667</b>
<b>BB Stocks</b>	<b>18 173 717 084</b>	<b>3 675 169 759</b>	<b>14 498 547 325</b>	<b>15 235 494 745</b>
BC Marchandises				
BD Matières premières et autres approv.	18 173 717 084	3 675 169 759	14 498 547 325	15 235 494 745
BE En-cours				
BF Produits fabriqués				
<b>BG Créances et emplois assimilés</b>	<b>244 204 493 946</b>	<b>20 230 891 574</b>	<b>223 973 602 372</b>	<b>145 591 225 853</b>
BH Fournisseurs, avances versées	1 362 578 135		1 362 578 135	2 799 351 307
BI Clients	178 367 375 131	18 863 191 954	159 504 183 177	123 642 982 093
BJ Autres créances	64 474 540 680	1 367 699 620	63 106 841 060	19 148 892 453
<b>BK TOTAL ACTIF CIRCULANT (II)</b>	<b>262 378 211 030</b>	<b>23 906 061 333</b>	<b>238 472 149 697</b>	<b>160 826 720 598</b>
<b>TRESORERIE - ACTIF</b>				
BQ Titres de placement	46 501 584		46 501 584	58 277 448
BR Valeurs à encaisser			0	0
BS Banques, chèques postaux, caisse	4 546 940 401	631 426 957	3 915 513 444	3 598 614 989
<b>BT TOTAL TRESORERIE - ACTIF (III)</b>	<b>4 593 441 985</b>	<b>631 426 957</b>	<b>3 962 015 028</b>	<b>3 656 892 437</b>
<b>BU Ecart de conversion - Actif (IV)</b> (perte probable de change)	<b>0</b>		<b>0</b>	<b>0</b>
<b>BZ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)</b>	<b>367 512 144 094</b>	<b>90 313 786 096</b>	<b>277 198 357 998</b>	<b>200 297 560 433</b>

# ÉTATS FINANCIERS



## Bilan - Passif

	Exercice 2006	Exercice 2005
<b>CAPITAUX PROPRES ET RESSOURCES ASSIMILEES</b>		
<b>CA Capital</b>	<b>14 000 000 000</b>	<b>14 000 000 000</b>
CB Actionnaires capital non appelé		
<b>CC Primes et réserves</b>	<b>2 818 993 179</b>	<b>2 823 915 595</b>
CD Primes d'apport, d'émission, de fusion		
CE Ecart de réévaluation		
CF Réserves indisponibles	2 800 000 000	2 800 000 000
CG Réserves libres		
CH Report à nouveau + ou -	18 993 179	23 915 595
<b>CI Résultat net de l'exercice (bénéfice + ou perte -)</b>	<b>3 709 302 979</b>	<b>2 319 077 584</b>
<b>CK Autres capitaux propres</b>		
CL Subventions d'investissement		
CM Provisions réglementées et fonds assimilés		
<b>CP - CAPITAUX PROPRES (I)</b>	<b>20 528 296 158</b>	<b>19 142 993 179</b>
<b>DETTES FINANCIÈRES ET RESSOURCES ASSIMILÉES (I)</b>		
DA Emprunts	218 478 703	650 848 110
DB Dettes de crédit-bail et contrats assimilés		
DC Dettes financières diverses	17 655 527 727	17 102 546 010
DD Provisions financières pour risques et charges	7 887 339 995	5 717 851 085
DE (I) dont H.A.O. :		
<b>DF TOTAL DETTES FINANCIÈRES (II)</b>	<b>25 761 346 425</b>	<b>23 471 245 205</b>
<b>DG TOTAL RESSOURCES STABLES (I + II)</b>	<b>46 289 642 583</b>	<b>42 614 238 384</b>
<b>PASSIF CIRCULANT</b>		
DH Dettes circulantes et ressources assimilées H.A.O.	1 946 069 066	1 258 670 867
DI Clients, avances reçues	4 077 830 896	3 508 349 499
DJ Fournisseurs d'exploitation	174 103 976 882	101 857 480 063
DK Dettes fiscales	39 898 814 256	40 899 665 871
DL Dettes sociales	5 133 893 004	3 666 019 635
DM Autres dettes	5 748 131 531	6 693 136 114
DN Risques provisionnés		
<b>DP TOTAL PASSIF CIRCULANT (III)</b>	<b>230 908 715 415</b>	<b>157 683 322 049</b>
<b>TRÉSORERIE - PASSIF</b>		
DQ Banques, crédits d'escompte		
DR Banques, crédits de trésorerie		
D\$ Banques, découverts	0	0
<b>DT TOTAL TRÉSORERIE - PASSIF (IV)</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
DV Ecart de conversion - Passif (V) (gain probable de change)		
<b>DZ TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)</b>	<b>277 198 357 998</b>	<b>200 297 560 433</b>

## Compte de résultat - Charges

	Exercice 2006	Exercice 2005
<b>ACTIVITÉ D'EXPLOITATION</b>		
RA Achats de marchandises	0	0
RB - Variation de stocks ( <i>Marge brute sur matières voir TB</i> )	(- ou +)	
RC Achats de matières premières et fournitures liées		
RD - Variation de stocks ( <i>Marge brute sur matières voir TG</i> )	(- ou +)	
RE Autres achats	167 296 002 363	159 855 028 808
RH - Variation de stocks	(- ou +) 1 587 008 947	-277 132 610
RI Transports	1 222 932 768	1 424 772 609
RJ Services extérieurs	30 322 891 683	27 368 911 171
RK Impôts et taxes	3 310 068 620	3 192 890 140
RL Autres charges ( <i>Valeur Ajoutées voir TN</i> )	-23 779 789 010	1 914 903 831
RP Charges de personnel (1) (1) dont personnel extérieur	23 041 176 212 1 090 361 071	28 463 378 050 623 419 304
RQ ( <i>Excédent brut d'exploitation voir TQ</i> )		
RS Dotations aux amortissements et aux provisions	10 445 931 203	8 450 628 743
<b>RW Total des charges d'exploitation</b> ( <i>Résultat d'exploitation voir TX</i> )	<b>233 446 222 786</b>	<b>230 393 380 742</b>
<b>ACTIVITE FINANCIERE</b>		
SA Frais financiers	404 642 663	326 387 582
SC Pertes de change	0	-137 154 382
SD Dotations aux amortissements et aux provisions		
<b>SF Total des charges financières</b> ( <i>Résultat financier voir UG</i> )	<b>404 642 663</b>	<b>191 233 200</b>
<b>SH Total des charges des activités ordinaires</b> ( <i>Résultat des activités ordinaires voir UI</i> )	<b>233 850 865 449</b>	<b>230 584 613 942</b>
<b>HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)</b>		
SK Valeurs comptables des cessions d'immobilisations	679 333 243	402 664 068
SL Charges H.A.O.		
SM Dotations H.A.O.		
<b>SO Total des charges H.A.O.</b> ( <i>Résultat H.A.O. voir UP</i> )	<b>679 333 243</b>	<b>402 664 058</b>
SQ Participation des travailleurs		
SR Impôts sur le résultat	1 166 450 228	2 023 042 259
<b>SS Total participation et impôts</b>	<b>1 166 450 228</b>	<b>2 023 042 259</b>
<b>ST TOTAL GENERAL DES CHARGES</b> ( <i>Résultat net voir UZ</i> )	<b>235 696 648 920</b>	<b>233 010 320 269</b>

## Compte de résultat - Produits

ACTIVITE D'EXPLOITATION		Exercice 2006		Exercice 2005	
TA	Ventes de marchandises		3 378 630		3 604 455
<b>TB</b>	<b>MARGE BRUTE SUR MARCHANDISES</b>		<b>3 378 630</b>		<b>3 604 455</b>
TC	Ventes de produits fabriqués		211 440 794 972		204 564 592 004
TD	Travaux, services vendus		6 620 802 169		8 058 024 701
TE	Production stockée (ou déstockage)	(+ ou -)			
TF	Production immobilisée		0		0
<b>TG</b>	<b>MARGE BRUTE SUR MATIERES</b>		<b>218 061 597 141</b>		<b>212 622 616 705</b>
TH	Produits accessoires		4 464 645 095		216 338 717
<b>TI</b>	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES (1) (TA + TC + TD + TH)</b>		<b>222 529 620 868</b>		<b>212 842 559 677</b>
TJ	(1) dont à l'exportation		30 786 192 209		43 188 236 101
TK	Subvention d'exploitation				
TL	Autres produits		1 749 631 973		3 234 756 788
<b>TN</b>	<b>VALEUR AJOUTEE</b>		<b>24 320 137 468</b>		<b>22 597 942 706</b>
<b>TQ</b>	<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>		<b>1 278 961 256</b>		<b>-5 865 435 342</b>
TS	Reprises de provisions		427 587 335		7 013 410 287
TT	Transferts de charges		13 556 788 591		10 906 254 636
<b>TW</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>238 263 628 765</b>		<b>233 996 981 580</b>
<b>TX</b>	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	4 617 405 979	3 603 600 838		
	Bénéfice (+); Perte (-)				
ACTIVITE FINANCIERE					
UA	Revenus financiers		754 386 722		1 119 720 839
UC	Gains de change		0		70 616 744
UD	Reprises de provisions				
UE	Transferts de charges		45 579 084		80 154 988
<b>UF</b>	<b>Total des produits financiers</b>		<b>799 965 806</b>		<b>1 270 492 569</b>
<b>UG</b>	<b>RESULTAT FINANCIER (+ ou -)</b>		<b>395 323 143</b>		<b>1 079 259 369</b>
<b>UH</b>	<b>Total des produits des activités ordinaires</b>		<b>239 063 594 571</b>		<b>235 267 474 149</b>
<b>UI</b>	<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (1) (+ ou -)</b>		<b>5 212 729 122</b>		<b>4 682 860 207</b>
UJ	(1) dont impôt correspondant		1 246 684 606		1 537 901 313
HORS ACTIVITES ORDINAIRES (H.A.O.)					
UK	Produits des cessions d'immobilisations		342 355 226		61 906 604
UL	Produits H.A.O.				
UM	Reprises H.A.O.				
UN	Transferts de charges		2 100		17 100
<b>UO</b>	<b>Total des produits H.A.O.</b>		<b>342 357 326</b>		<b>61 923 704</b>
<b>UP</b>	<b>RESULTAT H.A.O. (+ ou -)</b>		<b>-336 975 915</b>		<b>-340 740 364</b>
<b>UT</b>	<b>TOTAL GENERAL DES PRODUITS</b>		<b>239 405 951 899</b>		<b>235 329 397 853</b>
<b>UZ</b>	<b>RESULTAT NET</b>		<b>3 709 302 979</b>		<b>2 319 077 584</b>
	Bénéfice (+); Perte (-)				

## Tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

### CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT GLOBALE (C.A.F.G.)

CAFG – EBE

- Charges décaissables restantes (à l'exclusion des cessions)  
+ Produits encaissables restants (d'actif immobilisé)

			E.B.E.	1 278 961 256
(SA) Frais financiers	404 642 863	(TT) Transferts de charges d'exploitation	13 556 788 591	
(SC) Pertes de change	0	(UA) Revenus financiers	754 386 722	
(SL) Charges H.A.O.		(UC) Gains de change	0	
(SQ) Participation		(UE) Transferts de charges	45 579 084	
(SR) Impôts sur le résultat	1 166 450 228	(UL) Produits H.A.O.	0	
		(UN) Transferts de charges H.A.O.	2 100	
<b>Total (I)</b>	<b>1 571 092 891</b>	<b>Total (II)</b>	<b>15 635 717 753</b>	
CAFG: Total (II) - Total (I) =	14 064 624 862	xA (N-1):	4 097 053 504	

### AUTOFINANCEMENT (A.F.)

AF – CAFG - Distributions de dividendes dans l'exercice (1)

AF = 14 064 624 862 - 2 324 000 000 = 11 740 624 862

xB (N-1): 3 257 053 504

### VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (B.F.E.)

Var. B.F.E. = Var. Stocks (2) + Var. Créances (2) + Var. Dettes circulantes (2)

Variation des stocks : N - (N-1)	Emplois diminution (-)	Ressources augmentation (+)
(BC) Marchandises		ou
(BD) Matières premières	0	ou
(BE) En-cours		ou
(BF) Produits fabriqués		ou
<b>(A) Variation globale nette des stocks</b>	<b>0</b>	<b>ou</b>

(1) Dividende mis en paiement au cours de l'exercice y compris les acomptes sur dividendes.

(2) A l'exclusion des éléments H.A.O.

Variation des créances : N - (N-1)	Emplois augmentation (+)	Ressources diminution (-)
(BH) Fournisseurs, avances versées		ou
(BI) Clients	35 861 201 084	ou
(BJ) Autres créances	43 957 948 607	ou
(BU) Ecarts de conversion - Actif (1)	0	ou
<b>(B) Variation globale nette des créances</b>	<b>79 819 149 691</b>	<b>ou</b>

Variation des dettes circulantes : N - (N-1)	Emplois diminution (-)	Ressources augmentation (+)
(DI) Clients, avances reçues	0	ou
(DJ) Fournisseurs d'exploitation	0	ou
(DK) Dettes fiscales	1 000 851 615	ou
(DL) Dettes sociales	0	ou
(DM) Autres dettes	945 004 583	ou
(DN) Risques provisionnés	0	ou
(DV) Ecarts de conversion - Passif	0	ou
<b>(C) Variation globale nette des dettes circulantes</b>	<b>0</b>	<b>ou</b>

**Variation du B.F.E. – (A) + (B) + (C)**      **5 107 433 932**      **ou**      **0**

### EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION (E.T.E.)

ETE – EBE - Variation BFE - Production immobilisée

	N	N - 1
Excédent brut d'exploitation	1 278 961 256	-5 865 435 342
- Variation du B.F.E. (- si emplois; + si ressources) (- ou +)	-5 107 433 932	-12 171 060 748
- Production immobilisée	0	0

**EXCEDENT DE TRESORERIE D'EXPLOITATION**      **-3 828 472 676**      **-18 036 496 090**

(1) En cours d'adoption.

### Tableau financier des ressources et des emplois (TAFIRE)

	Exercice 2006		Exercice 2005 (E - ; R +)
	Emplois	Ressources	
<b>I. INVESTISSEMENTS ET DESINVESTISSEMENTS</b>			
FA Charges immobilisées (augmentation dans l'exercice)			
<b>Croissance interne</b>			
FB Acquisitions/Cessions d'immobilisations incorporelles	86 307 801		-207 939 870
FC Acquisitions/Cessions d'immobilisations corporelles	7 779 422 543	343 256 843	-7 775 939 271
<b>Croissance externe</b>			
FD Acquisitions/Cessions d'immobilisations financières	709 756 952	1 094 104 500	592 046 282
<b>FF INVESTISSEMENT TOTAL</b>	<b>7 138 126 153</b>		<b>-7 391 832 659</b>
<b>II. VARIATION DU BESOIN DE FINANCEMENT D'EXPLOITATION (cf. supra : Var. B.F.E.)</b>			
<b>FG</b>	<b>5 107 433 932</b>	<b>0</b>	<b>-12 171 060 748</b>
<b>FH A - EMPLOIS ECONOMIQUES A FINANCER (FF + FG)</b>	<b>12 245 560 085</b>		<b>-19 562 893 407</b>
<b>III. EMPLOIS/RESSOURCES (B.F., H.A.O.)</b>			
<b>FI</b>		<b>687 398 199</b>	<b>288 179 082</b>
<b>IV. EMPLOIS FINANCIERS CONTRAINTS (1)</b>			
<b>FJ</b>	<b>2 836 191 817</b>		<b>-4 801 405 442</b>
<i>(1) A l'exclusion des remboursements anticipés portés en VII</i>			
<b>FK B - EMPLOIS TOTAUX A FINANCER</b>	<b>14 394 353 703</b>		<b>-24 076 119 757</b>
<b>V. FINANCEMENT INTERNE</b>			
FL Dividendes (emplois) / C.A.F.G. (Ressources)	2 324 000 000	14 064 624 862	3 257 053 504
<b>VI. FINANCEMENT PAR LES CAPITAUX PROPRES</b>			
FM Augmentations de capital par apports nouveaux			
FN Subventions d'investissement			
FP Prélèvement sur le capital (y compris retraits de l'exploitant)			
<b>VII. FINANCEMENT PAR DE NOUVEAUX EMPRUNTS</b>			
FQ Emprunts (2)			
FR Autres dettes financières (2)		2 958 851 432	2 967 034 254
<i>(2) Remboursements anticipés inscrits séparément en emplois</i>			
<b>FS C - RESSOURCES NETTES DE FINANCEMENT</b>		<b>14 699 476 294</b>	<b>6 244 087 758</b>
<b>D - EXCEDENT OU INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE FINANCEMENT (C - B)</b>			
<b>FT</b>	<b>0 ou</b>	<b>305 122 591</b>	<b>-17 832 032 009</b>
<b>VIII. VARIATION DE LA TRESORERIE</b>			
Trésorerie nette			
FU à la clôture de l'exercice + ou -	3 962 015 028		
FV à l'ouverture de l'exercice + ou -	3 656 892 437		
<b>FW Variation Trésorerie: (+ si emploi ; - si ressources)</b>	<b>305 122 591</b>	<b>305 122 591 ou</b>	<b>0</b>
Contrôle: D = VIII avec signe opposé			
<i>Notes : I, IV, V, VI, VII : en termes de flux; II, III, VIII : différences 'bilantielles'</i>			
<b>CONTROLE (à partir des masses des bilans N et N-1)</b>			
Variation du fonds de roulement (F.d.R.) FdR(N) - FdR(N-1)		0	ou
Variation du B.F. global (B.F.G.) BFG(N) - BFG(N-1)	4 420 035 733		ou
Variation de la trésorerie (T) : T(N) - T(N-1)	305 122 591		ou
<b>TOTAL</b>	<b>4 725 158 324</b>	<b>=</b>	<b>4 725 158 324</b>

## 1. Incidence de la Convention de Concession sur la Présentation des Comptes Annuels

La convention de concession de service public conclue le 25 octobre 1990 pour une durée de 15 années entre la CIE et l'Etat de Côte d'Ivoire a enregistré son terme initial le 25 octobre 2005.

Les Parties ont dressé le bilan de leur relation contractuelle et fait le point sur l'état du secteur de l'Electricité et, à cette occasion, ont pris acte des progrès notables réalisés depuis l'entrée en vigueur de la convention de concession.

Conscientes de l'importance du Secteur de l'Electricité pour le bien être des populations et le développement économique de la Côte d'Ivoire, et au vu des enseignements tirés de leur première période de collaboration, les Parties ont manifesté leur intention de poursuivre leur partenariat et de le renforcer.

L'Etat et la CIE se sont rencontrés et ont décidé de conclure l'Avenant n°5 à la convention de concession dont l'objet est notamment de renouveler la Convention pour une période de quinze (15) ans.

Par application de la convention de service public signée avec l'Etat de Côte d'Ivoire et du protocole d'accord avec l'ex-EECI :

- les comptes de la CIE n'intègrent ni les biens mis à disposition par l'Autorité Concédante, ni leur dépréciation. Cependant, la CIE en supporte les frais d'entretien, de réparation et d'assurance ;

- le chiffre d'affaires qui figure au compte de résultat de la CIE correspond principalement aux produits de la vente de l'énergie électrique. Il est différent du revenu propre de la CIE qui est égal aux composantes R1, R3 et R4 définies contractuellement. Cette rémunération n'apparaît pas en lecture directe dans les comptes. Elle est obtenue par différence entre le chiffre d'affaires énergie et les éléments suivants :

- la redevance de l'Autorité concédante qui est inscrite dans les charges d'exploitation dans le poste « Impôts et Taxes ».

- Les charges liées aux consommations d'électricité et aux combustibles liquides et gazeux comprises dans les postes « Autres achats » et « variation de stocks ».

- les facturations émises du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 31 décembre 2006, comprenant les ventes locales et les ventes à l'exportation ;

Le chiffre d'affaires de l'exercice inclut :

- la variation de l'énergie en compteurs sur l'exercice 2006 ;

- les droits acquis antérieurement au 1<sup>er</sup> novembre 1990, par le personnel au titre des congés et des indemnités de départ à la retraite, sont dus par l'ex EECI et sont comptabilisés par la CIE en dettes vis-à-vis du personnel et en créances sur l'ex EECI pour un montant identique ; la SOGEPE se substituant à l'ex EECI ;

- les travaux réalisés dans le cadre du renouvellement de l'outil de production sont imputés sur la redevance à reverser à l'Autorité Concédante dans la limite du budget alloué annuellement par l'Autorité Concédante à la CIE ;

- les travaux entrant dans le cadre des inspections majeures des installations de production sont réalisés et enregistrés dans les charges de la CIE. Une compensation est allouée annuellement par l'Autorité Concédante à la CIE.

## 2. Règles et Méthodes Comptables

Les comptes de l'exercice de douze (12) mois clos le 31 décembre 2006 ont été établis conformément aux règles en vigueur en République de Côte d'Ivoire et sont présentés selon les prescriptions du droit comptable de l'OHADA en vigueur en Côte d'Ivoire depuis octobre 2003.

Ces comptes sont comparables à ceux de l'exercice précédent.

Les principales règles et méthodes comptables retenues par la CIE pour l'établissement de ses comptes annuels sont décrites ci-après.

### 2.1. Charges Immobilisées

Les charges immobilisées enregistrent les frais d'acquisitions d'immobilisations. Elles sont étalées sur cinq ans.

### 2.2. Immobilisations Incorporelles

Les frais de premier établissement sont intégralement amortis sur l'exercice au cours duquel ils ont été engagés. Les logiciels de bureautique sont amortis sur une durée de trois ans et les applications sont amorties sur cinq.

Les immobilisations incorporelles au 31 décembre 2006 comprennent notamment le droit d'utilisation de la licence du logiciel SAPHIR Version Client pour une valeur de 8.524.400 Euros, soit FCFA 5.592 millions et les développements spécifiques liés à ce logiciel à hauteur de FCFA 590 millions. Cette licence a été acquise le 15 novembre 2002 pour une durée de 7 ans.

Cette application qui permettra à la compagnie d'améliorer la gestion de la clientèle abonnée à l'électricité a été livrée le 26 novembre 2004 après les développements spécifiques.

La charge d'amortissement comptabilisée au titre de l'exercice 2006 s'élève à FCFA 887 millions.

### 2.3. Immobilisations Corporelles

Les acquisitions sont comptabilisées à leur coût de revient. Les durées normales d'amortissement retenues sont les suivantes en années :

Constructions	20
Matériels et outillage	10
Compteurs	10 et 15
Véhicules	3, 4 et 5
Matériel et engins d'exploitation	10
Mobiliers	10
Matériels informatiques	3 et 5
Matériels divers (bureau, ménager...)	6
Aménagements et agencements	10

### 2.4. Immobilisations Financières

Les immobilisations financières enregistrent principalement :

- le prêt accordé à l'Autorité Concédante dans le cadre du Projet de densification du réseau. En effet, la Compagnie a obtenu pour le compte de l'Autorité Concédante un emprunt auprès de l'Agence Française de Développement pour réaliser ce Projet. L'Autorité Concédante s'est engagée à mettre les fonds à la disposition de la Compagnie pour assurer le remboursement de cet emprunt par prélèvements semestriels sur la redevance.

- Les souscriptions aux obligations émises par la BNI et à la SICAV SOGEVALOR.

- Les prêts accordés au personnel sur une durée de plus de 12 mois.

## 2.5. Stocks

La gestion des stocks se fait suivant la méthode de l'inventaire permanent.

Les stocks ont fait l'objet d'un inventaire physique au 30 novembre 2006 qui a servi à quantifier les valeurs d'exploitation au 31 décembre 2006.

Les stocks de combustibles sont valorisés selon la méthode du 'premier entré, premier sorti' qui, en raison de la rotation rapide de ces stocks, correspond aux derniers prix connus de l'exercice.

Une provision pour dépréciation est constatée sur les stocks de sécurité des turbines à gaz de la Centrale de Vridi 1 et des barrages hydroélectriques. Cette provision est calculée en fonction de la durée résiduelle d'utilisation des installations de production auxquelles ces stocks sont rattachés.

## 2.6. Comptes Clients

Les créances relatives aux ventes locales d'électricité correspondent aux portefeuilles clients des applications informatiques de gestion des abonnés à l'électricité basse tension et haute tension.

Les créances relatives aux exportations d'électricité facturées en devises correspondent à la contrepartie en Francs CFA des devises utilisées à la clôture de l'exercice.

Les créances douteuses se rapportent aux clients privés. Elles sont composées des soldes nets des résiliés et de la part des impayés des clients en vigueur non couverte par les avances sur consommations.

La part de la CIE correspond au produit du nombre de Kwh compris dans les créances douteuses par la rémunération moyenne de la CIE par Kwh. La part de la CIE dans les créances douteuses constitue la base de détermination des provisions pour créances douteuses.

Le taux de dépréciation utilisé a été de 100% pour les créances nettes sur les résiliés et pour les créances antérieures à l'exercice 2006 sur les abonnés en vigueur.

Les créances sur le secteur public et parapublic, ne font pas fait l'objet de provisions pour dépréciation, quels que soient les retards de règlement, ces créances pouvant faire l'objet de compensation avec les dettes de la CIE envers l'Etat.

## 2.7. Energie en Compteurs

L'énergie en compteurs correspondant à l'énergie consommée et non encore facturée à la date de clôture, constitue un produit à recevoir. Elle est valorisée au prix de vente TVA comprise.

La quantité d'énergie en compteurs est déterminée à partir des prévisions de facturations qui tiennent compte des facturations réalisées antérieurement, du rendement du réseau, et des périodes de relèves théoriques.

## 2.8. Autres Créances

Les autres créances comprennent notamment :

- les créances sur l'ex EECI notamment la contrepartie des droits acquis par les agents au 25 octobre 1990 au titre des départs en retraite,
- les écarts constatés lors des arrêts et clôtures des caisses.

Les écarts de caisse non dénoués et les risques d'irrecouvrabilité des débiteurs divers font l'objet d'une provision pour dépréciation.

## 2.9. Traitement des Actifs en Zones Difficiles

### 2.9.1. Immobilisations

Les matériels et outillages, matériels et mobiliers de bureaux, matériels informatiques situés dans les zones difficiles en dehors de l'ouest ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 50% de la valeur nette comptable.

Les matériels et outillages, matériels et mobiliers de bureau et matériels informatiques situés dans la zone ouest ont été dépréciés à hauteur de 100% de la valeur nette comptable.

Le matériel de transport volé au cours de la rébellion, a été déprécié à hauteur de 100% de la valeur nette comptable.

Ce matériel a été entièrement amorti au 31 décembre 2006.

### 2.9.2. Stocks

Les stocks détenus par la société dans les zones difficiles et sur lesquels pèsent des risques de pertes ont été dépréciés en totalité.

### 2.9.3. Créances clients et énergie en compteurs

L'énergie consommée par l'Administration et les clients BT professionnel dans les zones difficiles depuis le 19 septembre 2002 est facturée sur la base d'estimations. L'énergie consommée par les clients industriels est relevée et facturée tous les mois.

Les consommations des clients privés en basse tension dans ces zones ont été relevées au cours du 3<sup>ème</sup> trimestre de l'exercice 2004 et comptabilisées dans le chiffre d'affaires. Depuis lors, une partie de ces clients privés est facturée au forfait et l'autre partie est facturée sur la base d'estimations.

Les créances impayées sur ces facturations (hors Administration) ont été provisionnées à 100% de la part CIE.

Les consommations non relevées au 31 décembre 2006 dans ces zones sont estimées à 56,40 GWh qui sont provisionnées en totalité pour la part CIE à hauteur de FCFA 1 150 millions.

#### Synthèse du traitement des zones ex assiégées

Au 31 décembre 2006, les provisions cumulées sur les actifs de la compagnie en zones difficiles s'élèvent à FCFA 15 208 millions contre FCFA 14 453 millions l'exercice précédent, et s'analysent comme suit, en millions de FCFA :

Provisions sur matériels et mobiliers	0
Provisions sur stocks	1 156
Provision sur créances clients	12 902
Provision sur énergie non facturée (énergie en compteurs)	1 150

### 2.10. Emprunts

Ce poste enregistre la part non remboursée de l'emprunt en Euros obtenu de l'Agence Française de Développement dans le cadre du projet de densification du réseau comme indiqué au point 2.4

L'échéance de cet emprunt est : Avril 2007

### 2.11. Dettes Financières Diverses

Ce poste enregistre les avances sur consommations versées par les abonnés à l'électricité. Les avances sur consommations sont utilisées pour encaisser les factures lors de la résiliation de l'abonnement.

### 2.12. Passif Circulant

Les soldes créditeurs des abonnés à l'électricité obtenus à partir des portefeuilles clients basse tension et clients haute tension sont enregistrés dans le postes « Clients, avances reçues ».

Le poste « Fournisseurs d'exploitation » comprend essentiellement les dettes envers les fournisseurs de combustibles gazeux et les producteurs indépendants d'électricité.

Les charges à payer provisionnées dans ce compte résultent du traitement automatique des commandes opéré par J@de, le progiciel intégré de gestion des achats, des stocks et de la comptabilité. En effet, cette application détermine les charges à payer par rapprochement commande par commande des réceptions effectuées avec les factures comptabilisées.

## 2.13. Engagements de Retraite

Les droits acquis par le personnel à la clôture de l'exercice et antérieurement inscrits dans les engagements financiers, ont été comptabilisés en provision pour charges. Au 31 décembre 2006 les droits acquis par l'ensemble du personnel s'établissent à FCFA 4 738 millions, dont FCFA 106 millions au titre des cadres supérieurs.

Cette provision a été évaluée selon la méthode rétrospective avec salaires de fin de période, telle que préconisée par le droit comptable de l'OHADA, conformément à la norme IAS19.

Les droits acquis par le personnel sont déterminés conformément aux dispositions de la Convention Collective Interprofessionnelle applicable en Côte d'Ivoire

## 2.14. Situation Fiscale Latente

La situation fiscale latente résulte des décalages temporaires entre le résultat fiscal et le résultat comptable liés à la reconnaissance des charges et des produits. Conformément aux prescriptions du droit

comptable de l'OHADA, les impôts différés relatifs à ces différences temporaires ne sont pas comptabilisés, la charge d'impôt comptabilisée correspond à l'impôt exigible.

## 2.15. Compte de Résultats

Les transferts de charges enregistrent principalement :

- les achats de compteurs immobilisés à hauteur de FCFA 3 092 millions,
- la refacturation des charges de retraite à SOGEPE au titre des droits acquis par le personnel ex-EECI pour FCFA 366 millions,
- les remboursements des assurances liées aux sinistres pour FCFA 151 millions,
- la refacturation de diverses charges au personnel à hauteur de FCFA 318 millions,
- la refacturation à l'Autorité Concédante des travaux du poste de Yopougon II et des sorties de transformateurs à hauteur de FCFA 9 150 millions.

*Christian Djibou*



*Avec mon compteur  
Libre Service PREPELEC,  
je suis LIBRE !*



Compagnie Ivoirienne d'Electricité